

CEPES FARCIS (recette de Marie-France)

Ingrédients :

6 beaux cèpes entiers, 180 g de lard gras, 1 ou 2 œufs, 1 bonne poignée de persils, 4 ou 5 gousses d'ail, sel, poivre, 6 bonnes tranches de pain sec.

Faire revenir les têtes de cèpes à le poêle pour leur faire perdre un peu de leur eau.

Saler, poivrer, les garder en attente.

Faire un hachis avec le lard, le pain sec trempé dans du lait, les jambes des cèpes, le persil et l'ail ; saler, poivrer et ajouter un œuf ou deux.

Placer les têtes de cèpes au fond d'un plat de terre, les recouvrir totalement d'une grosse épaisseur de farce.

Y poser, si l'on veut, quelques petits dés de beurre, laisser cuire une bonne heure et demie à feu doux.

Bonne dégustation.



RÉZO POUCE

Conducteurs et passagers, en vous inscrivant à Rézo Pouce, vous rejoignez une communauté solidaire et engagée, vos trajets faits avec Rézo Pouce sont autant d'émissions de CO2 évitées et vos déplacements sont plus sympas quand ils sont partagés.

L'inscription est gratuite dans vos mairies, à l'Espace Jeunes/Point Information Jeunesse de Neuvic ou sur le site www.rezopouce.fr.

Rézo Pouce, c'est une nouvelle façon de penser l'autostop.

NOUVEAU : L'application mobile 100% Rézo Pouce pour faire du stop près de chez soi.

Vous voyez en temps réel les conducteurs ou passagers autour de vous et qui vont au même endroit. Une application réservée aux membres de la communauté Rézo Pouce pour faire du stop entre voisins, pour mes déplacements de tous les jours (lycée, entraînement sportif, cinéma...) et près de chez soi.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter votre mairie ou la Communauté de Commune.

HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

DUGÉAT SORNAC MILLEVACHES AU COEUR
GORGES DE LA HAUTE-DORDOGNE
PAYS D'ESURANDE
SOURCES DE LA CRUZE
USSEL - MEYMAC HAUTE-CORRÈZE
VAL ET PLATEAUX BORTOIS

23 parc d'activité du Bois Saint Michel, 19200 Ussel
Tél : 05.55.95.35.38 - Fax : 05.55.95.35.43



À RETENIR

LISTE ÉLECTORALES :

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales ont jusqu'au 31 décembre 2017 pour le faire.

INTERDICTION FEU :

Suite à des observations remontées en mairie régulièrement, nous vous rappelons qu'il est interdit à toute personne, en tout lieu et en toute période de brûler à l'air libre, entre autre, des déchets ménagers et des déchets verts (article 84 du règlement sanitaire départemental).

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

L'arrêté préfectoral est affiché en mairie et précise les conditions de ce brûlage.

I.P.N.S. : ne pas jeter sur la voie publique

LAMAZIÈRE-BASSE



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8h30-13h00/13h30-17h00
Mardi 8h30-13h00/13h30-17h00
Mercredi 8h30-13h00
Jeudi 8h30-13h00/13h30-17h00
Vendredi 8h30-13h00/13h30-15h30

Samedi matin Maire + Adjoint

Sur rendez-vous 10h - 11h 45

au : 05 55 95 88 79

lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

Vie pratique...

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi 9h00-12h00
Jeudi 9h00-12h00
Samedi 9h30-12h30

N° tél. : 05 55 95 83 00

Location : logement de « LA POSTE »
75m², entièrement rénové en 2016,
loyer mensuel de 320.54 €.

RDC : cuisine, salon. Étage : trois chambres,
salle de bain, WC. Annexes : cave, grenier,
abri, garage et un jardin.

Si intéressé, veuillez venir remplir un dossier
de demande de logement à la Mairie. Merci



Tournée de collecte des encombrants
en porte à porte par le SIRTOM (sur
appel téléphonique au 05 55 93 00 93
en précisant vos coordonnées exactes
et la nature des déchets déposés).

Dépôts des déchets bord de route

Prochain passage le :

mardi 5 décembre 2017

ENTRE VIANON et LUZÈGE

OCTOBRE 2017

Actualités municipales

PROJET 100% FIBRE 2021 :

Extrait du courrier de Monsieur Pascal COSTE, Président du Conseil Départemental :

« Les dernières réunions cantonales ont été l'occasion d'échanger sur le projet 100% fibre 2021 et d'identifier en particulier la nécessité d'agir de manière volontariste dans l'entretien des plantations de nos bords de routes.

S'engager dans la réalisation des travaux d'élagage et d'abattage des bois empiétant ou surplombant le domaine public, c'est augmenter la longévité des chaussées et améliorer les conditions de circulation, notamment en période hivernale. C'est ensuite impératif dans la perspective des travaux de déploiement et d'exploitation du futur réseau très haut débit dont le tracé cheminera pour partie sur les infrastructures aériennes de télécommunications ou d'électricité existantes.

Pour répondre à vos demandes particulières, apporter les corrections nécessaires et vous assister dans la mise en œuvre de la démarche dans votre commune, mes services sont à votre disposition : elagage@correze.fr ou 05 55 93 79 79. »

Ainsi, vous êtes invité à procéder aux travaux d'élagages sur les parcelles vous appartenant longeant les voies départementales et communales. La Mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Rendez-vous devant le monument aux morts à 11h00.

La municipalité offrira le pot de l'amitié à la salle du conseil

EAU, MODE DE PAIEMENT :

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de payer vos factures d'eau par prélèvement automatique. Les personnes intéressées par ce mode de paiement devront se rendre à la Mairie muni d'un RIB pour signer un mandat de prélèvement SEPA. Une fois, votre demande enregistrée, vos factures d'eau seront prélevées automatiquement tous les ans, par tacite reconduction du mandat.

Attention : ces formalités doivent être faites avant la première facture de l'année en cours (soit avant juin 2018, si vous souhaitez être prélevé pour l'année 2018).

CONTRATS AIDÉS :

Lors de la réunion communautaire du 28 septembre 2017, le Conseil Communautaire de Haute-Corrèze Communauté a voté une motion relative à la suppression des contrats aidés : il s'oppose à la décision brutale du Gouvernement de supprimer les contrats aidés qui positionne notre communauté et nombres d'associations de notre territoire dans une situation fragile et jette une population déjà éprouvée dans une précarité intenable. Et demande au Gouvernement de revenir sur sa décision de supprimer ces contrats.

L'ASSOCIATION PATCHWORK ET COMPAGNIE

La rentrée a sonné pour « Patchwork et Compagnie »

L'association a recommencé ses activités, nous nous retrouvons le mardi de 14h30 à 18h salle de l'école. Comme vous avez pu le constater lors de notre exposition estivale sur les coqs ou lors du vide grenier par les lots proposés pour la tombola, notre activité ne se limite pas seulement au patchwork car nous pratiquons aussi toutes sortes de travaux d'aiguilles, couture, tricot, crochet, broderie.....

Chaque année, nous visitons des expositions en Corrèze et ailleurs, nous organisons des stages et nous nous concertons sur les projets de l'année, individuels et collectifs.

C'est ainsi que jeudi 28 septembre, nous avons participé à une journée de l'amitié à Vignols près d'Objat. L'artiste, Maryse Allard nous a appris la technique du pojagi. Cette très ancienne technique qui vient de la Corée est utilisée notamment pour réaliser des rideaux, des tableaux basés sur la transparence.

Si vous aimez la créativité, n'hésitez pas à nous rejoindre, l'inscription annuelle est toujours de 15€. Renseignements au 05 55 95 06 40 ou 05 55 95 81 03



L'ASSOCIATION LES VERGERS DES MAZIEROIS

3ème édition de " La Fête de la Pomme " le 29 Octobre 2017 au jardin de la salle Davoine, de 10h à 18h.

Attention nous passons à l'heure d'hiver ce dimanche !

A cette occasion nous vous sollicitons pour prospecter et collecter le peu de pommes que les gelées du mois de mai nous ont épargnées. Nous nous rendons disponibles pour glaner les pommes à partir du dimanche 15 octobre.

Au programme :

- notre désormais célèbre concours de recettes à base de pommes ;
- des jeux pour les enfants ;
- et une douce et dansante animation musicale rythmeront la journée.

Une petite restauration sera possible le midi.

Vous pourrez dès 13h30 venir presser vos pommes

Conditions de pressage : Adhésion de 5 EUR par famille obligatoire pour 5 litre de jus, et 1 EUR par litre de jus en plus. Apportez vos pommes et vos bouteilles, et repartez avec votre jus frais, non pasteurisé. Filtré ou non.

L'inscription souhaitée permettra d'échelonner les passages au pressoir, et d'éviter une trop longue attente si tout le monde se présente à la même heure.

Vous avez quelques disponibilités et vous souhaitez donner un coup de main pour réaliser les différentes tâches avant, pendant et après les festivités, vous pouvez vous faire connaître.

Pour tous renseignements et inscriptions contactez Milo au 06 70 92 50 64

L'ASSOCIATION LA VANNERIE GOURMANDE

Bonjour à tous, la Vannerie reprendra le Samedi 30 Septembre.

L'ASSOCIATION LOU MAZIÉRAT

La rentrée des classes effectuée, les « après-midi belote » ont repris au mois de septembre.

De nombreux jeux de société sont à votre disposition alors n'hésitez pas, rejoignez-nous :

- les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois.

Prochaines dates : le 04 et le 18 octobre.

LE CONTE MUSICAL « LE VOYAGE DE BOB LE GIGUEUR » PAR LE DUO MUSIQU'A DEUX.

Le duo Musiqu'à Deux, Myriam et Jean-Yves Lameyre, Maziérois depuis 1980, a commencé sa tournée Jeunesses Musicales de France (aujourd'hui JMFrance) en 2013 jusqu'en 2015 jouant ainsi leur spectacle « le Voyage de Bob le Gigueur » plus de 200 fois dans toute la France partageant ainsi leurs passion pour les musiques traditionnelles avec un public de 50 000 enfants scolarisés et un public d'adultes lors de leurs concerts « Tout public » : Béziers, Rodez, Bastia, Ajaccio, St.Jean de Braye, Pont l'Abbé, RemiremontVillerupt, Fleury les Aubrais, Limours, Muret, Miélan, Montpellier, Hendaye, La Rochelle, Tours, Cahors, Niort, Riom, Sisteron, Gap sans oublier le Limousin : Corrèze, Haute-Vienne et Creuse.

Professionnels du spectacle vivant depuis 25 ans, ce spectacle est le fruit de ces années de rencontres, découvertes, voyages, de musiques, de danses. Leurs connaissances des musiques traditionnelles du monde c'est forgée tout au long de ces années d'expériences aussi bien sur scène que dans la vie quotidienne.

Pour ce spectacle, la spontanéité et le naturel sont de rigueur et l'on y découvre vite le bonheur que ces deux artistes corréziens ont à partager avec le public.

C'est ce merveilleux voyage musical pour toute la famille que nos artistes corréziens vous invitent à venir découvrir ce samedi 14 octobre 2017 à Lamazière-Basse.

LE SPECTACLE :

« Bob est une petite marionnette en bois qui vit au Québec et décide de partir en voyage sur les traces de ses ancêtres français. »

Au XVI^e siècle, les Européens débarquent sur le nouveau continent avec leurs bagages, leurs coutumes et leur culture. Du Québec aux Appalaches, de la Louisiane au Rio Grande, des musiciens violoneux irlandais, écossais et français vont diffuser leurs répertoires à travers tout le pays. Ainsi naît un formidable métissage culturel. A travers la figure de Bob, Jean-Yves et Myriam Lameyre nous invitent à remonter jusqu'aux sources de cette histoire, en Europe, et racontent en musique la fabuleuse aventure d'un carrefour foisonnant de cultures, riche de sa diversité d'instruments aussi rares que fascinants : violon *Stroh* (violon trompette), accordéons diatoniques, vielle à roue, *nyckelharpa* suédois, cornemuses galiciennes, Limousines ou auvergnates seront de ce voyage musical.

Jean-Yves Lameyre, accordéon diatonique, violons, mélodéon de Louisiane, vielle à roue, nyckelharpa, Cornemuses : Musette Bechonnet (auvergne) et 23 pouces (Bourbonnais), chant.

Myriam Lameyre, accordéon diatonique, cornemuses : Gaïta galicienne, musette 16 pouces chabrette limousine, guitare, chant... et Bob le Gigueur !

Musique : pièces traditionnelles du Québec, des Appalaches, de Louisiane, Galice, Irlande, Suède, Klezmer et France.

Début du spectacle : 18h

Lieu : Espace Culturel Adèle Davoine.

Durée : 1 heure

Entrée : Participation libre.

Pour le public et les artistes, un apéritif sera offert après le spectacle

(Renseignements et organisation : Association Rhapsode, Marie Paule Fontanet tél. 05.55.94.21.88

Contact Musiqu'à Deux : Myriam et Jean-Yves Lameyre, 19 160 Lamazière-Basse Tél. : 05.55.95.94.49

//06.88.82.03.32 yves.lameyre19@wanadoo.fr, Extrait vidéo du concert sur : www.musiquadeux.fr)

